Décharge 1999: budget du Centre européen pour la formation professionnelle CEDEFOP

2000/2165(DEC) - 04/04/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Lousewies van der LAAN (ELDR, NL), le Parlement européen se rallie à la position exprimée par la COCOBU et recommande, comme prévu, la décharge du budget pour l'exercice 1999 au CEDEFOP. Toutefois, la plénière demande au Centre d'effectuer une évaluation de ses activités afin d'analyser dans quelle mesure il n'existerait pas des risques de chevauchements entre les activités du CEDEFOP et celles de la Fondation européenne pour la formation professionnelle (Turin) et si un projet de fusion de ces organes serait opportun. Il invite le Parlement à suivre de près les activités de ces deux organismes afin d'évaluer dans quelle mesure ils remplissent leurs mandats respectifs.